



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 375 · Juin 2025

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET

Recteur

06 14 18 07 61

l.spriet@lyon.catholique.fr

Abbé Laurent GUIMON

Chapelain

06 98 10 40 10

l.guimon@lyon.catholique.fr

Abbé Matthieu GRENIER

Chapelain

06 59 39 89 92

mgrenier85@gmail.com

Abbé Clément ANOUIL

Séminariste

06 98 74 03 99

clement071@live.fr

Frère Sébastien GRATREAUD

06 50 77 98 33

freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

La vie chrétienne : former et suivre sa conscience !

Dans le bulletin du mois de mai, nous avons vu que le chrétien possède deux lumières pour le guider dans la vie : la lumière de la Révélation (foi) et celle de la raison. Elles l'aident à discerner ce qui est bien et donc ce qu'il convient de dire, faire, omettre, vouloir, refuser, etc...

La conscience est un don de Dieu. C'est un jugement de la raison. C'est un lieu de lumière mais aussi de combat. Elle permet d'entendre la voix de Dieu. Elle nous aide à revenir vers Dieu après notre péché, mais elle est aussi un lieu de tentations (scrupules) et d'erreurs de jugement. Elle est ambivalente.

Comme le dit très bien le deuxième concile du Vatican : « Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : « Fais ceci, évite cela ». Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre. C'est d'une manière admirable que se découvre à la conscience cette loi qui s'accomplit dans l'amour de Dieu et du prochain. Par fidélité à la conscience, les chrétiens, unis aux autres hommes, doivent chercher ensemble la vérité et la solution juste de tant de problèmes moraux que soulèvent aussi bien la vie privée que la vie sociale. Plus la conscience droite l'emporte, plus les personnes et les groupes s'éloignent d'une décision aveugle et tendent à se conformer aux normes objectives de la moralité. Toutefois, il arrive souvent que la conscience s'égare, par suite d'une ignorance invincible, sans perdre pour autant sa dignité. Ce que l'on ne peut dire lorsque l'homme se soucie peu de rechercher le vrai et le bien et lorsque l'habitude du péché rend peu à peu sa conscience presque aveugle. » (*Gaudium et Spes* 16).

D'où, vous l'avez bien noté, les deux verbes du titre de cet éditorial : former et suivre sa conscience. Pourquoi ne suffit-il pas de suivre sa conscience ? Parce que la lumière de la conscience n'est pas infaillible ! Nous pouvons nous tromper. Parfois sans faute de notre part (« ignorance invincible ») mais nous tromper tout de même (nous ne sommes pas en adéquation avec les « normes objectives de la moralité »). Notre conscience est faillible : elle peut nous dire que telle action est à accomplir alors qu'objectivement il ne faudrait pas l'accomplir. « Mise en présence d'un choix moral, la conscience peut porter soit un jugement droit en accord avec la raison et avec la loi divine, soit au contraire, un jugement erroné qui s'en éloigne » (CEC 1786). Prenons un exemple : je suis médecin et je veux aider une jeune femme à avorter car elle se trouve dans une situation extrêmement difficile et que son moyen de contraception n'a pas « fonctionné », je lui conseille l'avortement car ma conscience me dit de le faire et ne me reproche rien, et je le mets en œuvre moi-même. Ici la conscience du médecin a été déformée par « le monde » et son « esprit » dont parle saint Jean dans ses épîtres. Sous prétexte d'une fausse compassion, ce médecin va commettre un acte intrinsèquement mauvais et gravement coupable. Autre exemple : après avoir tout essayé pour sauver mon couple (conseillers

Textes à méditer en lien avec l'édito

Parole de Dieu

« Voici la consigne que je te transmets, Timothée mon enfant, conformément aux paroles prophétiques jadis prononcées sur toi : livre ainsi la bonne bataille, en gardant la foi et une conscience droite ; pour avoir abandonné cette droiture, certains ont connu le naufrage de leur foi. » (1 Timothée 1,18-19).

« Honorez dans vos cœurs la sainteté du Seigneur, le Christ. Soyez prêts à tout moment à présenter une défense devant quiconque vous demande de rendre raison de l'espérance qui est en vous ; mais faites-le avec douceur et respect. Ayez une conscience droite, afin que vos adversaires soient pris de honte sur le point même où ils disent du mal de vous pour la bonne conduite que vous avez dans le Christ » (1 Pierre 3,15-16).

« Quand des païens qui n'ont pas la Loi pratiquent spontanément ce que prescrit la Loi, eux qui n'ont pas la Loi sont à eux-mêmes leur propre loi. Ils montrent ainsi que la façon d'agir prescrite par la Loi est inscrite dans leur cœur, et leur conscience en témoigne, ainsi que les arguments par lesquels ils se condamnent ou s'approuvent les uns les autres » (Rm 2, 14-15).

« Devant Lui, nous apaisons notre cœur, parce que, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur et il connaît tout » (1 Jn 3, 19-20).

conjugaux, retraites, pèlerinages, etc...) et après avoir entendu mes proches me dire que mon mariage est très probablement invalide depuis le début pour telle raison, je refuse de demander le divorce et d'entamer un procès en nullité de mariage parce que j'ai dit « oui » le jour de mon mariage et que le mariage est indissoluble. Ici, ce n'est pas parce qu'en soi le mariage chrétien (ratifié et "consommé" par le don mutuel des corps) est effectivement indissoluble et que j'ai été, moi, parfaitement sincère et vrai dans le don de moi-même à mon conjoint le jour de mon mariage qu'automatiquement mon mariage est valide. Pour qu'un mariage soit valide il faut l'échange de deux vrais consentements, sans obstacle aucun. Si de mon côté il n'y a sans doute pas eu d'obstacle, peut-être en existait-il un du côté de mon conjoint au moment de notre mariage. Ces deux exemples montrent qu'il ne suffit pas de suivre sa conscience mais qu'il faut d'abord former sa conscience afin de mener une vie qui mène à la sainteté et à la vie éternellement bienheureuse. La formation de la conscience est donc fondamentale.

Si la conscience peut se tromper, il s'agit tout de même de la suivre lorsqu'elle m'intime un ordre certain. C'est grâce à ma conscience que je discerne "hic et nunc" (ici et maintenant) ce que je dois faire concrètement. Elle est donc une composante fondamentale de ma vie humaine et chrétienne. La conscience est tellement importante que l'Eglise enseigne le droit à "l'objection de conscience" : je peux et je dois refuser de commettre le mal au nom de ma conscience. Saint Thomas More a payé de sa tête l'application de ce droit inaliénable face aux errances d'Henri VIII d'Angleterre. Le bienheureux Franz Jägerstätter a refusé de prêter serment à Adolf Hitler et il a été, lui aussi, décapité. Dans la même ligne, Saint John-Henry Newman qui a quitté l'anglicanisme pour entrer dans la pleine communion de l'Eglise catholique a écrit : « La conscience est une loi de notre esprit, mais qui dépasse notre esprit, qui nous fait des injonctions, qui signifie responsabilité et devoir, crainte et espérance ... Elle est la messagère de Celui qui, dans le monde de la nature comme dans celui de la grâce, nous parle à travers le voile, nous instruit et nous gouverne. La conscience est le premier de tous les vicaires du Christ. Elle est le prophète qui nous révèle la vérité, le roi qui nous impose ses ordres, le prêtre qui nous anathématise et nous bénit » (Newman, *lettre au Duc de Norfolk* 5). C'est vous dire l'importance de la conscience comme don de Dieu à former et à suivre...

Abbé Laurent Spriet +

Magistère

« Les fidèles du Christ, pour se former la conscience, doivent prendre en sérieuse considération la doctrine sainte et certaine de l'Eglise. De par la volonté du Christ, en effet, l'Eglise catholique est maîtresse de vérité ; sa fonction est d'exprimer et d'enseigner authentiquement la vérité qui est le Christ, en même temps que de déclarer et de confirmer, en vertu de son autorité, les principes de l'ordre moral découlant de la nature même de l'homme. En outre, les chrétiens doivent aller avec sagesse au-devant de ceux qui sont au-dehors, et s'efforcer « dans l'Esprit saint, avec une charité sans feinte, dans la parole de vérité » (2 Co 6, 6-7) de répandre la lumière de vie en toute assurance et courage apostolique, jusqu'à l'effusion de leur sang. Car le disciple a envers le Christ son maître le grave devoir de connaître toujours plus pleinement la vérité qu'il a reçue de lui, de l'annoncer fidèlement et de la défendre énergiquement, en s'interdisant tout moyen contraire à l'esprit de l'Evangile. Mais la charité du Christ le presse aussi d'agir avec amour, prudence, patience, envers ceux qui se trouvent dans l'erreur ou dans l'ignorance de la foi. Il faut donc prendre en considération tant les devoirs envers le Christ, Verbe vivifiant, qui doit être annoncé, que les droits de la personne humaine et la mesure de grâce que Dieu, par le Christ, a accordée à l'homme, invité à accueillir et à professer la foi de son plein gré » Vatican II, *Dignitatis humanae* 14.

« Dans ce contexte, je ne peux m'empêcher de dire que, si la famille est le sanctuaire de la vie, le lieu où la vie est engendrée et protégée, le fait qu'elle devient le lieu où la vie est niée et détruite constitue une contradiction déchirante. La valeur d'une vie humaine est si grande, et le droit à la vie de l'enfant innocent qui grandit dans le sein maternel est si inaliénable qu'on ne peut d'aucune manière envisager comme un droit sur son propre corps la possibilité de prendre des décisions concernant cette vie qui est une fin en elle-même et qui ne peut jamais être l'objet de domination de la part d'un autre être humain. La famille protège la vie à toutes ses étapes, y compris dès ses débuts. Voilà pourquoi « à ceux qui travaillent dans les structures de santé, on rappelle

leur obligation morale à l'objection de conscience. De même, l'Eglise sent non seulement l'urgence d'affirmer le droit à la mort naturelle, en évitant l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie », mais aussi elle « rejette fermement la peine de mort » François, *Amoris laetitia* 83.

« La dignité de la personne humaine est, en notre temps, l'objet d'une conscience toujours plus vive ; toujours plus nombreux sont ceux qui revendiquent pour l'homme la possibilité d'agir en vertu de ses propres options et en toute libre responsabilité ; non pas sous la pression d'une contrainte, mais guidé par la conscience de son devoir. De même requièrent-ils que soit juridiquement délimité l'exercice de l'autorité des pouvoirs publics, afin que le champ d'une honorable liberté, qu'il s'agisse des personnes ou des associations, ne soit pas trop étroitement circonscrit. Cette exigence de liberté dans la société humaine regarde principalement les biens spirituels de l'homme, et, au premier chef, ce qui concerne le libre exercice de la religion dans la société. Considérant avec diligence ces aspirations dans le but de déclarer à quel point elles sont conformes à la vérité et à la justice, ce saint Concile du Vatican scrute la sainte tradition et la doctrine de l'Eglise d'où il tire du neuf en constant accord avec le vieux. C'est pourquoi, tout d'abord, le saint Concile déclare que Dieu a lui-même fait connaître au genre humain la voie par laquelle, en le servant, les hommes peuvent obtenir le salut et le bonheur dans le Christ. Cette unique vraie religion, nous croyons qu'elle subsiste dans l'Eglise catholique et apostolique à laquelle le Seigneur Jésus a confié le mandat de la faire connaître à tous les hommes, lorsqu'il dit aux Apôtres : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28, 19-20). Tous les hommes, d'autre part, sont tenus de chercher la vérité, surtout en ce qui concerne Dieu et son Eglise ; et, quand ils l'ont connue, de l'embrasser et de lui être fidèles. De même encore, le saint Concile déclare que ces devoirs concernent la conscience de l'homme et l'obligent, et que la vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance. Or, puisque

la liberté religieuse, que revendique l'homme dans l'accomplissement de son devoir de rendre un culte à Dieu, concerne l'exemption de contrainte dans la société civile, elle ne porte aucun préjudice à la doctrine catholique traditionnelle au sujet du devoir moral de l'homme et des sociétés à l'égard de la vraie religion et de l'unique Église du Christ. En outre, en traitant de cette liberté religieuse, le saint Concile entend développer la doctrine des Souverains Pontifes les plus récents sur les droits inviolables de la personne humaine et l'ordre juridique de la société. Ce Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. Il déclare, en outre, que le droit à la liberté religieuse a son fondement réel dans la dignité même de la personne humaine telle que l'ont fait connaître la Parole de Dieu et la raison elle-même. Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil. En vertu de leur dignité, tous les hommes, parce qu'ils sont des personnes, c'est-à-dire doués de raison et de volonté libre, et, par suite, pourvus d'une responsabilité personnelle, sont pressés, par leur nature même, et tenus, par obligation morale, à chercher la vérité, celle tout d'abord qui concerne la religion. Ils sont tenus aussi à adhérer à la vérité dès qu'ils la connaissent et à régler toute leur vie selon les exigences de cette vérité. Or, à cette obligation, les hommes ne peuvent satisfaire, d'une manière conforme à leur propre nature, que s'ils jouissent, outre de la liberté psychologique, de l'exemption de toute contrainte extérieure. Ce n'est donc pas sur une disposition subjective de la personne, mais sur sa nature même, qu'est fondé le droit à la liberté religieuse. C'est pourquoi le droit à cette exemption de toute contrainte persiste en ceux-là mêmes qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y adhérer ; son exercice ne peut être entravé, dès lors que demeure sauf un ordre public juste. Tout ceci est plus clairement manifeste encore si l'on considère que la norme suprême de la vie humaine est la loi divine elle-même,

éternelle, objective et universelle, par laquelle Dieu, dans son dessein de sagesse et d'amour, règle, dirige et gouverne le monde entier, ainsi que les voies de la communauté humaine. De cette loi qui est sienne, Dieu rend l'homme participant de telle sorte que, par une heureuse disposition de la Providence divine, celui-ci puisse toujours davantage accéder à l'immuable vérité. C'est pourquoi chacun a le devoir et, par conséquent le droit, de chercher la vérité en matière religieuse, afin de se former prudemment un jugement de conscience droit et vrai, en employant les moyens appropriés. Mais la vérité doit être cherchée selon la manière propre à la personne humaine et à sa nature sociale, à savoir par une libre recherche, par le moyen de l'enseignement ou de l'éducation, de l'échange et du dialogue grâce auxquels les hommes exposent les uns aux autres la vérité qu'ils ont trouvée ou pensent avoir trouvée, afin de s'aider mutuellement dans la quête de la vérité ; la vérité une fois connue, c'est par un assentiment personnel qu'il faut y adhérer fermement. Mais c'est par sa conscience que l'homme perçoit et reconnaît les injonctions de la loi divine ; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités, pour parvenir à sa fin qui est Dieu. Il ne doit donc pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse. De par son caractère même, en effet, l'exercice de la religion consiste avant tout en des actes intérieurs, volontaires et libres, par lesquels l'homme s'ordonne directement à Dieu : de tels actes ne peuvent être ni imposés ni interdits par aucun pouvoir purement humain. Mais la nature sociale de l'homme requiert elle-même qu'il exprime extérieurement ces actes intérieurs de religion, qu'en matière religieuse il ait des échanges avec d'autres, qu'il professe sa religion sous une forme communautaire. C'est donc faire injure à la personne humaine et à l'ordre même établi par Dieu pour les êtres humains que de refuser à l'homme le libre exercice de la religion dans la société, dès lors que l'ordre public juste est sauvegardé. En outre, par nature, les actes religieux par lesquels, en privé ou en public, l'homme s'ordonne à Dieu en vertu d'une décision intérieure, transcendent l'ordre terrestre et temporel des choses. Le pouvoir civil, dont la fin propre est de pourvoir au bien commun temporel, doit donc, certes, reconnaître et favoriser la vie religieuse des citoyens, mais il faut dire qu'il dépasse

ses limites s'il s'arroge le droit de diriger ou d'empêcher les actes» (Vatican II, déclaration *Dignitatis humanae* 1-3).

« Ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Évangile du Christ et son Église, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, eux aussi peuvent arriver au salut éternel. À ceux-là mêmes qui, sans faute de leur part, ne sont pas encore parvenus à une connaissance expresse de Dieu, mais travaillent, non sans la grâce divine, à avoir une vie droite, la divine Providence ne refuse pas les secours nécessaires à leur salut. En effet, tout ce qui, chez eux, peut se trouver de bon et de vrai, l'Église le considère comme une préparation évangélique et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie. Bien souvent, malheureusement, les hommes, trompés par le démon, se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont délaissé le vrai Dieu pour des êtres de mensonge, servi la créature au lieu du Créateur (cf. Rm 1, 21.25) ou bien, vivant et mourant sans Dieu dans ce monde, ils sont exposés aux extrémités du désespoir. C'est pourquoi l'Église, soucieuse de la gloire de Dieu et du salut de tous ces hommes, se souvenant du commandement du Seigneur : « Prêchez l'Évangile à toutes créatures » (Mc 16, 16), met tout son soin à encourager et soutenir les missions » Vatican II, *Lumen Gentium* 16.

Les saints parlent de la conscience

« La conscience est comme le héraut et le messager de Dieu; ce qu'il dit, elle ne le prescrit pas d'elle-même, mais elle le prescrit comme venant de Dieu, à la manière d'un héraut lorsqu'il proclame l'édit du roi. Il en résulte que la conscience a le pouvoir d'obliger » Saint Bonaventure, *In II Librum Sent., dist. 39, a. 1, q. 3, concl. : Ad claras Aquas, II, 907b*.

« La conscience a des droits parce qu'elle a des devoirs » St John Henry Newman, *A letter addressed to His Grace the Duke of Norfolk : Certain difficulties felt by Anglicans in catholic teaching*, [Uniform edition : Longman, Green and Company, London (1868-1881)], vol. 2, p. 250.

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Aider les abbés à trouver des
dons pour les travaux dans l'église
Saint-Georges.

- Devenir parrain ou marraine de
confirmation d'un ou d'une
néophyte. Renseignements auprès
de l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail: anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

- Pour apporter soit des courses
une fois par mois aux abbés, soit
des repas pour une journée
(déjeuner et dîner) une fois par
mois. Contact : Aude Coffinière -
aude.coffinieres@wanadoo.fr.

Nous vous remercions vivement !

"Fraternités de disciples-missionnaires"

Vous souhaitez intégrer une "Fraternité de disciples-missionnaires" à la rentrée afin de développer votre vie chrétienne mais aussi pour aider à accueillir et à intégrer les catéchumènes et les néophytes dans la communauté et dans l'Eglise, inscrivez-vous en contactant l'abbé Spriet : abbesspriet@gmail.com

Soirée de Prière pour demander la guérison et la consolation

Lundi 23 juin 2025 à l'église Saint-Georges, quai Fulchiron, Lyon 5°

Seigneur, si tu le veux, tu peux me purifier, (Luc 5, 12)

Veillée de louanges, adoration et prière de guérison des corps et des âmes pour accueillir tous ceux qui souffrent, qui sont malades et toute personne ayant un proche malade. La puissance d'amour du Seigneur est immense, il touche les corps et les cœurs pour guérir, soulager et rendre la joie. Entrée libre, ouvert à tous.

Contact : Abbé Laurent Guimon
l.guimon@lyon.catholique.fr 0698104010

Procession de la Fête-Dieu entre l'église Saint-Nizier à 16h00 et la Primatiale (17h30) le dimanche 22 juin avec Mgr Patrick Le Gal

Les enfants peuvent venir avec des pétales de rose pour les jeter sur le parcours. Des hommes peuvent se porter volontaires pour le service d'ordre : contacter le secrétariat.

BD sur les apparitions de Notre-Dame de Guadalupe

Dessiné par François Rocher (paroissien de St Georges) et de David et Gabriela Caron (conférence à St Georges sur la Tilma)

Les Éditions 3 Cœurs se lancent dans une aventure exceptionnelle : l'édition d'une bande dessinée retraçant l'apparition miraculeuse de Notre-Dame de Guadalupe à Juan Diego au Mexique en 1531, un événement mondial qui a bouleversé des millions de vies. Étonnamment, cet incroyable miracle n'a encore jamais été illustré en bande dessinée. C'est pourquoi, avec l'expertise historico-scientifique de David Caron-Olivares, spécialiste des apparitions de Notre-Dame de Guadalupe, et l'illustration magistrale de François Rocher, dessinateur de la BD, nous avons décidé de faire revivre cette histoire en format BD historique.

La sortie est prévue pour septembre prochain, mais **pour que ce projet voit le jour, nous avons besoin de votre soutien !**

<https://www.credofunding.fr/fr/bd-nd-guadalupe>

Un nouveau "Groupe vocationnel" (vocations sacerdotales et religieuses) cette année

Un groupe pour garçons et filles de 18-30 ans voit le jour cette année à l'église Saint-Georges. Que vous soyez certain(e) d'être appelé(e) ou pas certain(e). Un lundi tous les deux mois de 20h30 à 22h à la Maison Sainte-Blandine (temps de lectio divina puis échange en groupe et en individuel) pour être accompagné(e) dans le discernement de sa vocation personnelle. Présence de l'abbé Laurent Spriet à toutes les rencontres. Interventions de personnes extérieures (prêtres, religieuses, etc...) et organisation de week-end en abbayes.

Dates des rencontres : cf. site internet.
Contact : abbé Spriet, abbesspriet@gmail.com

Eclairage de l'église Saint-Georges

Nous comptons sur vous (a) pour trouver des entreprises pour nous faire des dons défiscalisés, (b) pour nous faire un don personnel (avec reçu fiscal le cas échéant). Il suffit de scanner ce QR code pour rejoindre le site du diocèse de Lyon.

Merci à toutes les personnes qui ont déjà fait un don.



ACCUEIL SAINT MARTIN

Repas servi à des pauvres au local (15 rue Sala 69002 Lyon), maraudes et aide à retour à l'emploi deux soirs par semaine : chaque mercredi et vendredi de 19h30 à 21h30 **Contact** : 07 56 84 85 40 (possibilité de laisser un message) ou Frère Sébastien (06 50 77 98 33)

Dernière réunion le 27 juin 2025 - Reprise à la rentrée

Soirée Œuvres de Miséricorde

Le premier vendredi du mois (ordinairement), vous êtes conviés à une soirée Œuvres de Miséricorde. Son but est de **soulager les misères des pauvres** qui entourent la paroisse, misères physiques mais surtout spirituelles.

Quel est son programme ?

À 19h30 dans la crypte, un enseignement apologetique est donné pour apprendre à parler du Christ. Voilà les thèmes :

- 6 juin : pédophilie dans l'Eglise

À **20h**, vous pourrez soit intercéder pour les pécheurs devant le Saint Sacrement ; soit participer à une maraude ; soit aller à la rencontre des passants, les invitant à rentrer dans l'église ou à parler de Dieu. Cette dernière activité impressionne de prime abord, mais elle est beaucoup plus facile qu'on ne pense, et source de grande joie. À **21h**, nous faisons un retour de mission autour d'un verre.

Contact : Abbé Anouil

Pèlerinage de Chartres "local"- "anges gardiens" le lundi 9 juin à partir de Chaponost (9h00)

Lundi 9 juin : (petit) pèlerinage des "anges gardiens".

- 9h : RDV à l'église Saint-Prix de Chaponost

- 9h20 : Départ des pèlerins (boucle de 7-8km adaptée aux poussettes et petits enfants)

- 12h : Messe à Chaponost célébrée par un prêtre de Saint-Georges

- 13h15 : Apéritif - pique-nique

Pour toute information/question, contactez Bruno Drécourt (07 71 17 28 02), responsable du groupe Anges Gardiens de Lyon.

Pèlerinage des époux et pères de famille à COTIGNAC

Le pèlerinage des époux et pères de famille à Cotignac se tiendra cette année du vendredi 4 juillet au dimanche 6 juillet 2025 avec le Chapitre Saint Georges.

Les inscriptions débuteront le 15 mai et se termineront le 30 juin.

Si vous souhaitez participer et vous inscrire vous pouvez contacter les organisateurs à l'adresse : cotignac.stgeorges@gmail.com

Fête de la musique, 21 juin à 20h au chevet de l'église Saint-Georges

Des musiciens de Saint Georges vous proposent un concert missionnaire et familial inoubliable ! Guitares, piano, trompettes, hautbois, violon et batterie répètent depuis des semaines pour vous faire vivre une soirée "de feu". Nous allons plonger dans le livre de Tobie, sur les airs de tous les grands classiques du rock et de la chanson française : les tubes du monde, avec des paroles arrangées pour que les habitants de notre quartier aient envie d'entendre parler du bon Dieu. Le tout accompagné d'une buvette et "snacking". Venez nombreux et invitez massivement vos amis, surtout ceux qui sont loin de la foi : cette soirée est faite pour eux!

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionner "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

Témoignage d'une néophyte baptisée durant la Vigile pascale 2025

J'ai grandi dans une famille affiliée à une secte se disant chrétienne, mais sans baptême ni sacrements. La Bible était lue quotidiennement, mais interprétée à travers la croyance orientale selon laquelle le monde physique n'est qu'illusion. Le corps, le péché, la maladie et la mort étaient perçus comme faisant partie de cette illusion et, par conséquent, irréels. Bien que j'ai abandonné cette religion, j'en suis repartie avec ma foi en un Dieu d'amour intacte.

Plus tard, en quête d'une connaissance spirituelle plus profonde, mon inclination naturelle s'est portée vers la spiritualité orientale. Je suis partie en Inde pour étudier, pratiquer, puis enseigner le yoga et la méditation bouddhiste. J'étais certaine d'avoir trouvé ma voie spirituelle. Cependant, au fil des années, j'ai progressivement perdu ma foi en Dieu et me suis retrouvée plongée dans un mélange toxique d'autres pratiques ésotériques, toutes entièrement axées sur l'illumination, la connaissance et la réalisation de soi. J'en suis naturellement arrivée au point où je ne croyais plus en l'existence de Dieu, et encore moins en un Dieu d'amour soucieux de l'humanité. En traversant une période très éprouvante, j'ai réalisé que tout le yoga et la méditation étaient impuissants face à une véritable crise existentielle et que j'étais perdue depuis très longtemps.

Un soir, par hasard, j'ai regardé une interview d'un prêtre exorciste catholique. J'étais fascinée par ses paroles. Il suggérait une simple prière à Jésus si l'on était disposé à croire en Lui, mais je ne me sentais pas prête à le faire. C'était moi. Alors, j'ai simplement et sincèrement prié : « Jésus, si vous êtes réel, s'il vous plaît, révélez-vous à moi et je vous offre mon cœur. » Les portes et fenêtres commençaient à s'ouvrir et j'ai commencé à faire et à regarder des choses que je n'avais jamais envisagées auparavant.

J'ai appris à réciter le chapelet tous les jours et j'ai commencé à dévorer la Bible, accompagnée d'un commentaire d'un prêtre catholique. Un tournant dans ma conversion s'est produit lorsque j'ai lu l'Évangile

selon St. Jean, chapitre 6, et plus particulièrement le discours dit du "Pain de vie". On m'avait toujours enseigné que les paroles de Jésus étaient symboliques, mais, en relisant le texte, elles me semblaient tout sauf symboliques. Non seulement il réaffirmait avec insistance les mêmes paroles à plusieurs reprises au point de perdre, pour la première fois, des disciples à cause d'un tel enseignement. Il semblait également prêt à perdre les douze apôtres à cause de ce seul enseignement. À plusieurs reprises, dans les autres Évangiles, il expliquait la métaphore cachée dans une parabole après s'être retrouvé seul avec les douze. Mais pas ici. Il leur laissait la possibilité de le quitter. L'enseignement à recevoir était ce qu'il disait. Rien n'indiquait qu'il était métaphorique ou négociable. Évident, peut-être, pour ceux qui sont nés catholiques, mais pour une non-croyante qui avait appris beaucoup d'idées confuses, c'était comme si le Saint-Esprit m'avait personnellement injecté le don de la foi ; une foi que je ne comprenais pas, ne méritais pas et que je n'avais jamais expérimentée auparavant.

Plus tard, j'assistai à une Messe à Saint-Georges et mon univers fut à nouveau bouleversé. Je n'avais aucune idée de ce qui se disait pendant la Messe, mais je fus frappée par le recueillement et la beauté de ce que je voyais et entendais. Lors de la consécration de l'Hostie, je fus très émue lorsqu'elle fut élevée. Le discours sur le "Pain de vie", source fréquente de ma contemplation, me vint à l'esprit. Je sus alors que je voulais être baptisée. Pendant des mois, je n'avais pas de mots pour décrire ce que je ressentais, mais souvent, j'allais tranquillement à la Messe du soir à Saint-Georges juste pour y être présente. Lorsque j'eus enfin le courage de parler du baptême à l'un des abbés, je ne trouvai qu'un seul mot pour exprimer ma conviction et mon désir d'être baptisée catholique : la vérité. J'ai aperçu que ce que l'Église catholique enseigne sur le sens de la vie et des enseignements de Jésus-Christ étaient ce que je n'avais jamais trouvé de plus proche de la vérité au cours de toutes mes années de recherche spirituelle (*suite dans le prochain bulletin !*).

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

1er juin : Moyens de communication sociale (Universelle partielle)

Une quête "totale" : tout est reversé au diocèse. Une quête "partielle" : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDÈLES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES

(Cf. Site internet pour les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h45 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires).

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien et l'abbé Anouil, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

L'aumônerie des collèges (5è - 3è) : est tenue par l'abbé Anouil

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se fomer. Contact : Abbé Anouil.
2. **Spes-Misericordia :** Contact : Louis-Marie Vian (07.67.64.66.16) et Blanche des Courtils (07.70.25.98.79)
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Groupe Caritas : pour jeunes professionnels mariés ou célibataires - Contact : Vianney et Hortense Ezanno (06.60.41.36.78)

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : **lundi 23 juin** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : les sacrements (2ème partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2024-2025 :

- La fondation et les séparations des Eglises Orientales
- Etude du livre de l'Apocalypse de Saint-Jean

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mardi ?** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mercredi 25 juin** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Foyers : groupes Cana (cf Site de Saint-Georges)

Groupe Saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivg Lyon@gmail.com

Service de messe :

- **Enfants et adolescents :** Tous les jeunes ayant fait leur première communion sont les bienvenus.

Inscription via ce formulaire : <https://forms.office.com/e/PnGpHrcEBY>

- **Etudiant et jeunes pro :** avec Frère Sébastien

"Garde d'honneur" Année du Sacré-Coeur

Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30. Inscriptions : madame Christine de Pazzis cdepazzis@neuf.fr ; renseignements : <https://www.gardedhonneur.dusacrecoeur.org/>

Groupe de Prière des mamans : Pour les mères de famille et les grands-mères qui veulent prier pour leurs enfants et leur famille. Un jeudi par mois à 14h45 à la MSB. Prochaine réunion le **jeudi 12 juin**. Contact : secrétariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr

Carnet de famille

Baptêmes

Le 3 mai d'Isaure DEBEVER fille de Pierre et Marie née PERROT
Le 4 mai de Charles PAVLOVITCH fils de Silouane et Léa née RATSIMBAZAFY
Le 10 mai de Joséphine AMOUROUS fille de Jean-Baptiste et Ysaure née MENESSION
Le 10 mai de Madeleine PERREAU fille de Joseph et Benoîte née LOUIS
Le 24 mai de Charlotte PIATON fille de Guillaume et Dauphine née MALCOR DEYDIER de PIERREFEU

Mariages

Le 10 mai de Edouard BOISSIÈRE et Laura TEYSSIER à Saint-Georges

Juin 2025

Date	Fête	Activités	
Dimanche 1er juin	Dimanche après l'Ascension	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 2	De la Férie	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Rosaire Vivant des jeunes à 19h15	  
Mardi 3	Ste Clotilde, reine et veuve	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Spi & Spi à 20h	  
Mercredi 4	St François de Caracciolo, confesseur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Catéchumènes et néophytes à 20h30	  
Jeudi 5	St Boniface, évêque et martyr	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 6 <i>1er du mois</i>	St Norbert, évêque et confesseur	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Soirée Oeuvres de Miséricorde Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Adoration de 19h30 à 23h	  
Samedi 7 <i>1er du mois</i>	Vigile de la Pentecôte	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i> Confirmation par Mgr Le Gal à 16h à l'église St Michel (adultes)	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 8 juin	Dimanche de la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 9	Lundi de la Pentecôte	Messe à 18h30 (MG) - <i>pas de messe à 9h</i> Pèlerinage des Anges Gardiens départ à 9h depuis Chaponost	Pas de confessions ni de chapelet
Mardi 10	Mardi de la Pentecôte	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Conseil Pastoral Paroissial (CPP) à 20h30	  
Mercredi 11	Mercredi des Quatre-Temps de la Pentecôte	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Catéchumènes à 20h30 - Ecoute Post-IVG Retraite des Professions de Foi de 14h à 18h à la MSB	  
Jeudi 12	Jeudi de la Pentecôte	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Prière des mamans à 14h45 à la MSB	  
Vendredi 13	Vendredi des Quatre-Temps de la Pentecôte	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Soirée Oeuvres de Miséricorde Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 14	Samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i> Retraite des Premières Communions de 9h à 16h à St Do	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 15 juin	Fête de la très Sainte Trinité	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - Professions de Foi à 10h Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 16	De la férie	Messe à 18h30 (LS) - <i>pas de messe à 9h</i>	  
Mardi 17	St Grégoire Barbarigo, évêque et confesseur	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Confessions de 20h30 à 22h (LS)	  
Mercredi 18	St Ephrem de Syrie, diacre et docteur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Catéchumènes et néophytes à 20h30	  
Jeudi 19	Fête-Dieu	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Evangelisation avec Spes-Misericordia et Caritas à 20h	  
Vendredi 20	De la Férie	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 21	St Louis de Gonzague, confesseur	Messes à 8h (LS) - <i>pas de messe à 9h et 11h</i> Confirmations par Mgr de Germay à 10h à St Georges (enfants et quelques adultes) Fête de la Musique au chevet de St Georges à 20h	Pas de confessions ni de chapelet
Dimanche 22 juin	Solennité de la Fête-Dieu	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - Premières communions à 10h Procession de la Fête Dieu à partir de Saint-Nizier (16h)	
Lundi 23	Vigile de la nativité de Saint Jean-Baptiste	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Cours pour adultes (CEC) à 20h30 Soirée de Prière et de Guérison à 19h30	  
Mardi 24	Nativité de Saint Jean-Baptiste	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Mercredi 25	St Guillaume, abbé	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) - <i>pas de messe à 7h</i> Sortie des enfants du catéchisme - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Barbecue jeunes couples	  
Jeudi 26	Saint Jean et Saint Paul, martyrs	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Louange-Adoration avec Spes-Misericordia et Caritas à 20h	  
Vendredi 27	Fête du sacré Cœur de Jésus	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 28	Saint Irénée et ses compagnons martyrs (Lyon)	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i>	 Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 29 juin	Solennité de la Fête du Sacré-Cœur de Jésus	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 30	Commémoration de Saint Paul	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Barbecue de fin d'année des étudiants et jeunes pros à 20h	  
Mardi 1er juillet	Fête du Précieux sang de Notre-Seigneur	Messe à 18h30 (LS) - <i>pas de messe à 9h</i> Spi & Spi à 20h30	  
Mercredi 2	Visitation de la Sainte Vierge	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) - <i>pas de messe à 7h</i>	  
Jeudi 3	De la férie	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS)	  
Vendredi 4 <i>1er du mois</i>	De la Férie	Messe à 18h30 (LS) - <i>pas de messe à 7h</i> Heure de la Miséricorde à 15h Adoration de 19h30 à 23h	  
Samedi 5 <i>1er du mois</i>	St Antoine-Marie Zaccaria, confesseur	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i>	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 6 juillet	4ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
 LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier